

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 6

**Artikel:** L'industrie suisse de la tannerie  
**Autor:** Kaegi, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889058>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'INDUSTRIE SUISSE DE LA TANNERIE

La tannerie a été de tout temps une activité exercée en Suisse, où elle constituait jadis un métier florissant dont le souvenir se retrouve dans les rues des tanneurs qui existent encore aujourd'hui dans presque toutes les villes. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> et le commencement du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'à l'étranger la tannerie passait de l'exploitation artisanale à l'exploitation industrielle, la tannerie suisse, pour différentes raisons, enregistra un fort recul. Durant

la guerre mondiale, période pendant laquelle son importance et son caractère d'industrie indispensable se trouvèrent mis en évidence d'une manière plus que convaincante, elle prit de nouveau un essor considérable et ce fut grâce à elle que l'armée et la population civile purent être ravitaillées en cuir et chaussures

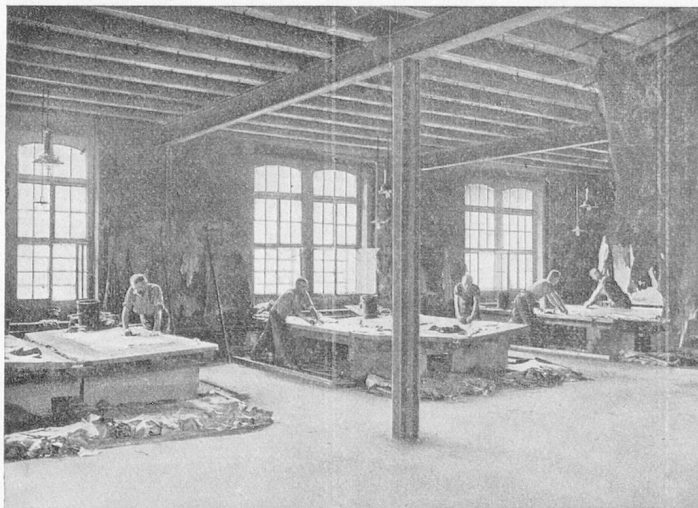
durant toute la guerre. Après la guerre, elle a naturellement aussi souffert des graves années de crise. Elle a cependant non seulement pu conserver en général sa position, mais continué aussi à se développer. Elle a en particulier poursuivi son perfectionnement au point de vue technique et fait de nouveaux progrès dans le sens de l'évolution vers l'industrie. Il existe aujourd'hui encore un assez grand nombre de petites exploitations artisanales, mais leur production ne joue plus aucun rôle vis-à-vis de celle des entreprises grandes et moyennes.

La tannerie travaille en premier lieu pour le marché interne, qui possède une capacité d'absorption relativement grande, étant donné que la Suisse

a une grande industrie de la chaussure. Celle-ci est le principal client de la tannerie; d'autres acheteurs sont la cordonnerie, la fabrication des articles de voyage, la carrosserie, la sellerie et l'intendance militaire. L'exportation n'a qu'une importance secondaire, d'autant plus que cette activité de la tannerie a vu ses possibilités gravement préjudiciées par les restrictions d'importation de l'étranger, ses restrictions de l'exportation des devises et ses ten-

dances à l'autarcie.

On peut se rendre compte de cet état de choses quand on constate que l'exportation des cuirs, qui avait atteint en 1928 un chiffre de plus de 19 millions de francs suisses, est tombée ces dernières années à 1 million à peine. Ce recul considérable a frappé en premier lieu l'industrie des cuirs de



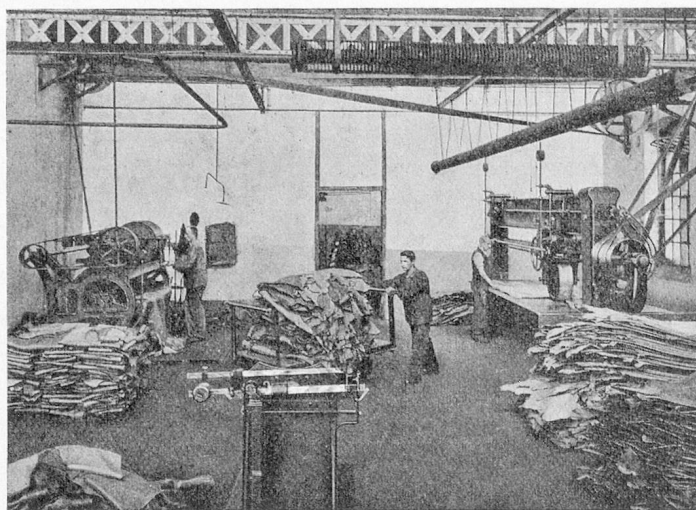
dessus qui pouvait autrefois vendre à l'étranger une part assez importante de sa production.

Dans les échanges entre la France et la Suisse, la situation antérieure a également été troublée. D'une part, la Suisse a introduit elle-même, pour certaines sortes de cuirs, un contingentement des importations. Mais ce contingentement ne s'applique qu'à quelques sortes peu nombreuses et du reste des contingents très larges ont été consentis à la France. D'autre part, la France, de son côté, a aussi mis en vigueur un contingentement des importations de cuirs, mais qui va plus loin, en ce sens qu'il comprend un plus grand nombre de catégories que le contingentement suisse et que les chiffres qu'il

fixe sont insuffisants pour la Suisse. C'est pourquoi il n'a pas été possible, bien que la France ait manifesté à plusieurs reprises un intérêt marqué pour certaines catégories de cuirs fabriqués en Suisse, de lui fournir ces articles parce que le contingentement en vigueur les excluait ou fixait des quantités insuffisantes. Tel est surtout le cas pour certaines qualités de cuirs de dessus chromés pour la chaussure et des cuirs de vachette pour l'industrie automobile. Il faut espérer que des contingents plus forts seront bientôt accordés à la Suisse ;

il y a lieu d'observer à ce sujet que les quantités en jeu ne jouent pratiquement pas un grand rôle pour le grand marché français, tandis qu'elles représentent pour l'industrie suisse un appoint important.

A l'heure qu'il est, la situation de la tannerie suisse est extrêmement difficile et presque toutes les entreprises ont dû restreindre considérablement



leur exploitation. La raison en est surtout que le client principal de la tannerie, l'industrie suisse de la chaussure, est de son côté occupé de manière insuffisante et n'a donc qu'une demande restreinte en cuirs. D'autre part, dans le monde entier le

marché des cuirs et peaux est extrêmement incertain et, ces derniers mois, il manifeste une tendance à la baisse. Bien que cette baisse soit arrêtée à l'heure qu'il est, les intéressés ne couvrent que leurs besoins les plus urgents et le marché manque de confiance. Il va sans dire aussi que les tensions

politiques ne sont pas faites non plus pour faciliter les affaires ; elles freinent au contraire l'esprit d'initiative et empêchent la confiance indispensable à une évolution satisfaisante du marché.

**Dr A. KAEGI,**

Secrétaire de l'union  
des propriétaires de tanneries suisses

## HOTELS RECOMMANDÉS

### HOTEL LANCASTER

7, rue de Berri (Champs-Élysées), Paris.

### HOTEL WESTMINSTER

Rue de la Paix, Paris.  
Ch. 1 lit, bain, depuis 80 fr. Adr. Tél. Westmiotel.  
E. Bruchon Adm. Dr.

### HOTEL ASTOR (Restaurant-Bar)

11, rue d'Astorg, Paris (VIII<sup>e</sup>).  
Situation centrale et tranquille, 160 ch. avec bain et tél.  
Albert Durisch, directeur.  
Adr. Tél. Telastor 3 Paris, Tél. : Anjou 04-31 à 34.

### HOTEL EDOUARD VII

39, avenue de l'Opéra, Paris.  
Appartement un lit avec bain, W.-C. et Tél.  
Depuis 60 fr.

### HOTEL BAYARD

17, rue du Conservatoire, Paris.  
à deux pas des Grands Boulevards.  
Tout confort moderne. Prix modérés.

### GRAND HOTEL ET RESTAURANT DU PAVILLON

36, rue de l'Echiquier (bd Bonne-Nouvelle), Paris.  
200 ch., 100 salles de bain, confort et hygiène.  
Cuisine et cave de vieille réputation.  
Tarif détaillé sur demande.